

PV AG KA 2020

- L'Assemblée a lieu en Mode ZOOM
- Zoom ouvert à 19h00
- Début à 19h30
- Comité en présentiel à Romanel:
 - Barbara Wallner
 - Fabrice Consenti
 - Marc Vessaz
 - Patrick Tharin
 - Thierry Langenberger
 - Excusé: Alain Leiser
- Absent: Renaud Marchat

31 personnes en zoom

PV sur la base de la présentation powerpoint: TL

TL est l'orateur à l'exception de la partie compta faite par PT.

FC est le rapporteur du chat et de la messagerie.

17:53 4G

Zoom

Quitter

Ordre du jour
AG KA 2020

- Carnet noir
- Bilan des sinistres: assurances@kitesurf.ch
- Modification du contrat d'assurance et Nouvelles offres
- Situation des membres
- Partenariat avec la revue [Boards](#)
- Association [Prowatersports](#)
- Affiliation SKA
- Intégration WING-Foil
- Nouvelles des spots
 - Yvonand
 - Vengeron
 - Wind-Rider
 - Concise
 - Stand de tir de Morges
- Nouvelles du canton de VD
- Projet de liste d'alarme avec les polices des lacs
- [Let's Kite](#)
- Augmentation des cotisations ?
- Rapport des Comptables
- Démission du comité: Daniela [Grenacher](#) quitte le comité
- Réélection du comité
- Divers
- Questions, débat, idées. 30minutes
- Clôture de l'assemblée

Audio Vidéo Partager Participants Plus

- Carnet noir
- Bilan des sinistres: assurances@kitesurf.ch
- Modification du contrat d'assurance et Nouvelles offres
- Situation des membres
- Partenariat avec la revue Boards
- Association Prowatersports
- Affiliation SKA
- Intégration WING-Foil
- Nouvelles des spots
 - Yvonand
 - Vengeron
 - Wind-Rider
 - Concise
 - Stand de tir de Morges
- Nouvelles du canton de VD
- Projet de liste d'alarme avec les polices des lacs
- Let's Kite
- Augmentation des cotisations ?
- Rapport des Comptables
- Démission du comité: Daniela Grenacher quitte le comité
- Réélection du comité
- Divers
- Questions, débat, idées. 30minutes
- Clôture de l'assemblée



Ordre du jour AG KA 2020

Nous avons à déplorer le décès d'un de nos membres dans un accident de kite
À la Vallée de Joux à la fin de l'été
Pour des raisons de respect de la vie privée, nous ne révélons pas son identité

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches

En guise de minute de silence, nous nous attardons 5 min sur quelques bases de sécurité, même si nous ne connaissons pas les détails de l'accident

1. Toujours avoir un largueur efficace et maîtrisé
2. 2ème sécu au bout du leash
3. Coupe-ligne accessible
4. Téléphone



Bilan des sinistres...



La sinistralité conduit l'Helvetia a augmenté la casco avec un doublement du prix
Après négociation nous avons réussi à réduire l'augmentation à 20.- soit 60.-
La franchise passe à 500.-

Vous pouvez résilier votre assurance par mail si vous le souhaitez.

Sinistralité 2017-2021

	2017		2018		2019		2020		2021		Total
RC tot	2	2244	1	0	1	16887	3	3889	1	0	23020
CASCO TOT	9	8725	16	14632	13	11927	5	4299	14	19493	59076
<i>TOTAL</i>	<i>11</i>	<i>10969</i>	<i>17</i>	<i>14632</i>	<i>14</i>	<i>28814</i>	<i>8</i>	<i>8188</i>	<i>15</i>	<i>19493</i>	82096
Casco vols	0	0	5	5665	0	0	1	1400	3	6460	13525
Casco ailes	2	960	8	6980	7	9146	3	2050	7	7107	26243
Casco boards	6	4795	1	730	5	2781	1	849	1	479	9634
Casco Perte	1	2970	1	1257	0	0	0	0	2	5058	9285
Perte en transport	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0

Couverture assurance 2022 **helvetia**

Couverture	Franchise/ couverture	Membre-club +0.-	Membre junior +10.-	Membre adulte +20.-
RC-CH	200.-/ 3 mio	11.-	21.-	31.-
RC-Monde	200.-/ 3 mio	22.-	32.-	42.-
Casco seule	500.-/ 5000.-	60.-	70.-	80.-
RC-CH + Casco		70.-	81.-	91.-
RC-M + Casco		82.-	92.-	102.-
Annulation	/100'000	35.-	<div>Casco = +20.- Franch. = 500.-</div>	
Assistance aux personnes	/250'000	44.-		

<https://www.kitesurf.ch/assurances>

Protection juridique

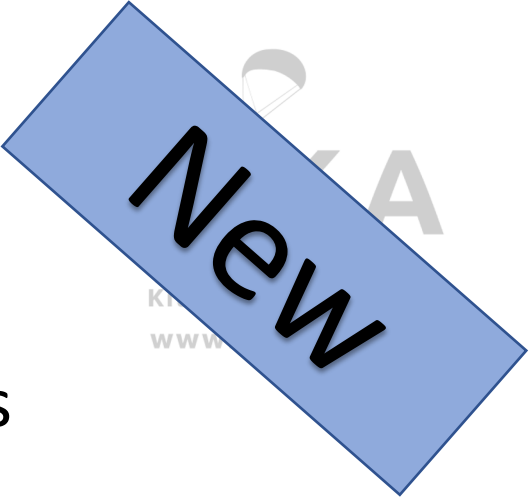
Pourquoi...?

Suite à la dénonciation de l'un de nos membres
«mise à l'eau de kitesurf dans une zone non autorisée»

Lors du jugement, le kitesurfer et indirectement la KA qui l'a soutenu dans son opposition ont perdu.

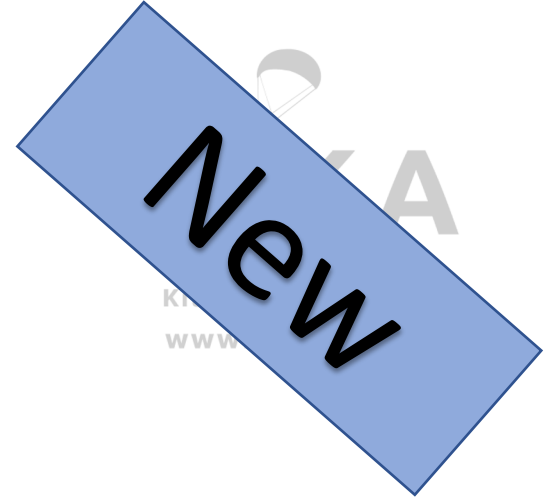
Ni l'absence de preuves ni les vices de forme n'ont suffi à obtenir gain de cause.

Il en aurait été tout autrement si une assurance juridique avait pu nous défendre.



New

Protection juridique



1^{er} volet..!

Couverture pour l'association KA:

- Dans le cadre de manifestations ou événements
 - Par ex lors d'un litige ou accident lors de la pose du balisage à Yvonand.
- En tant que conseiller juridique lors des litiges avec les autorités
 - Par ex. fermeture estivale de la plage d'Yvonand.

Cette prestation aurait également l'avantage de faire avancer les dossiers plus rapidement et de soulager le travail administratif du comité.

Montant annuel env. 600.- CHF/an

Protection juridique



New

1^{er} volet, Option B

Couverture pour l'association KA et les **Clubs affiliés**.

- Dans le cadre de manifestation
- En tant que conseiller juridique lors des litiges avec les autorités

Cette prestation aurait l'avantage de faire avancer les dossiers plus rapidement et de soulager le travail administratif des Clubs ou membres affiliés.

Montant annuel env. 1500.- CHF/an, pour tous les Clubs, env. 10.-/ membre

Protection juridique



New

2ème Volet

Couverture individuelle pour les membres.

Souscription ouverte au membre individuel avec rabais conséquent.

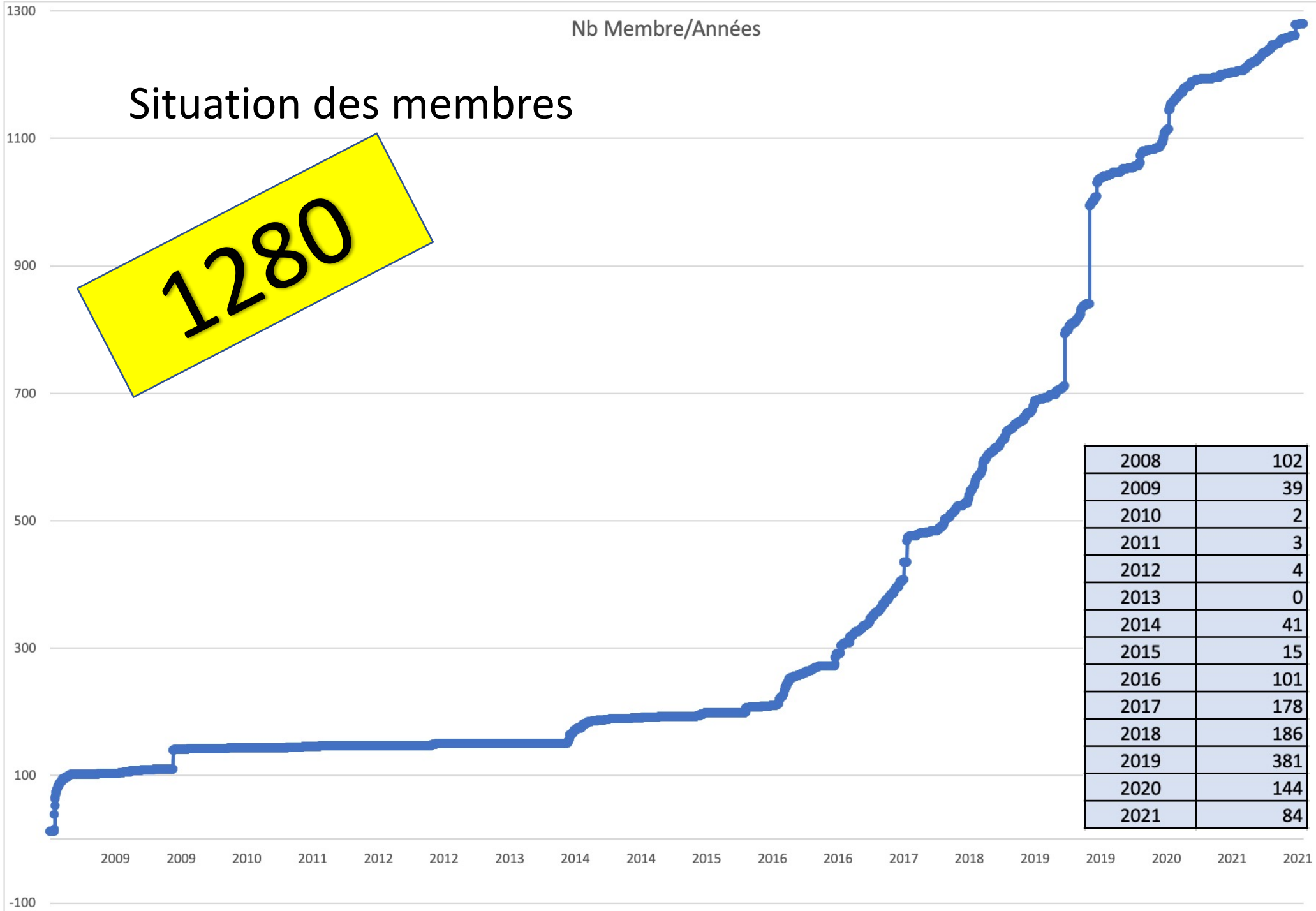
Avantageux car pourrait couvrir uniquement les litiges liés à la pratique du Kitesurf.

Souscription du membre directement chez AXA

Situation des membres

1280

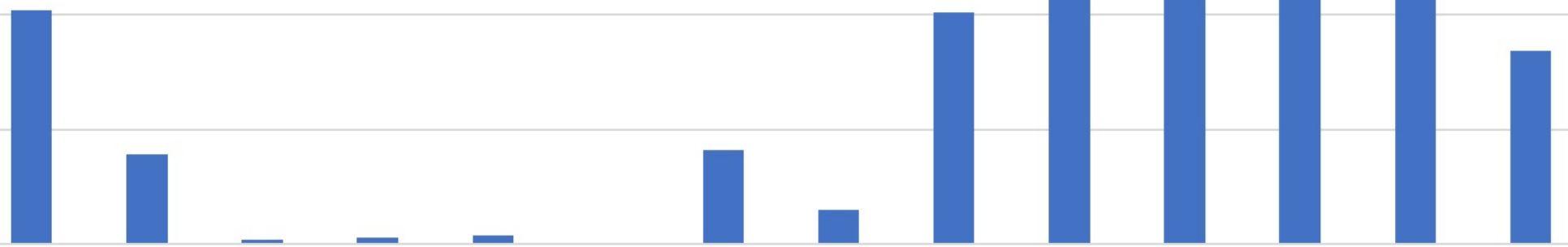
2008	102
2009	39
2010	2
2011	3
2012	4
2013	0
2014	41
2015	15
2016	101
2017	178
2018	186
2019	381
2020	144
2021	84



Nombres de membres par année

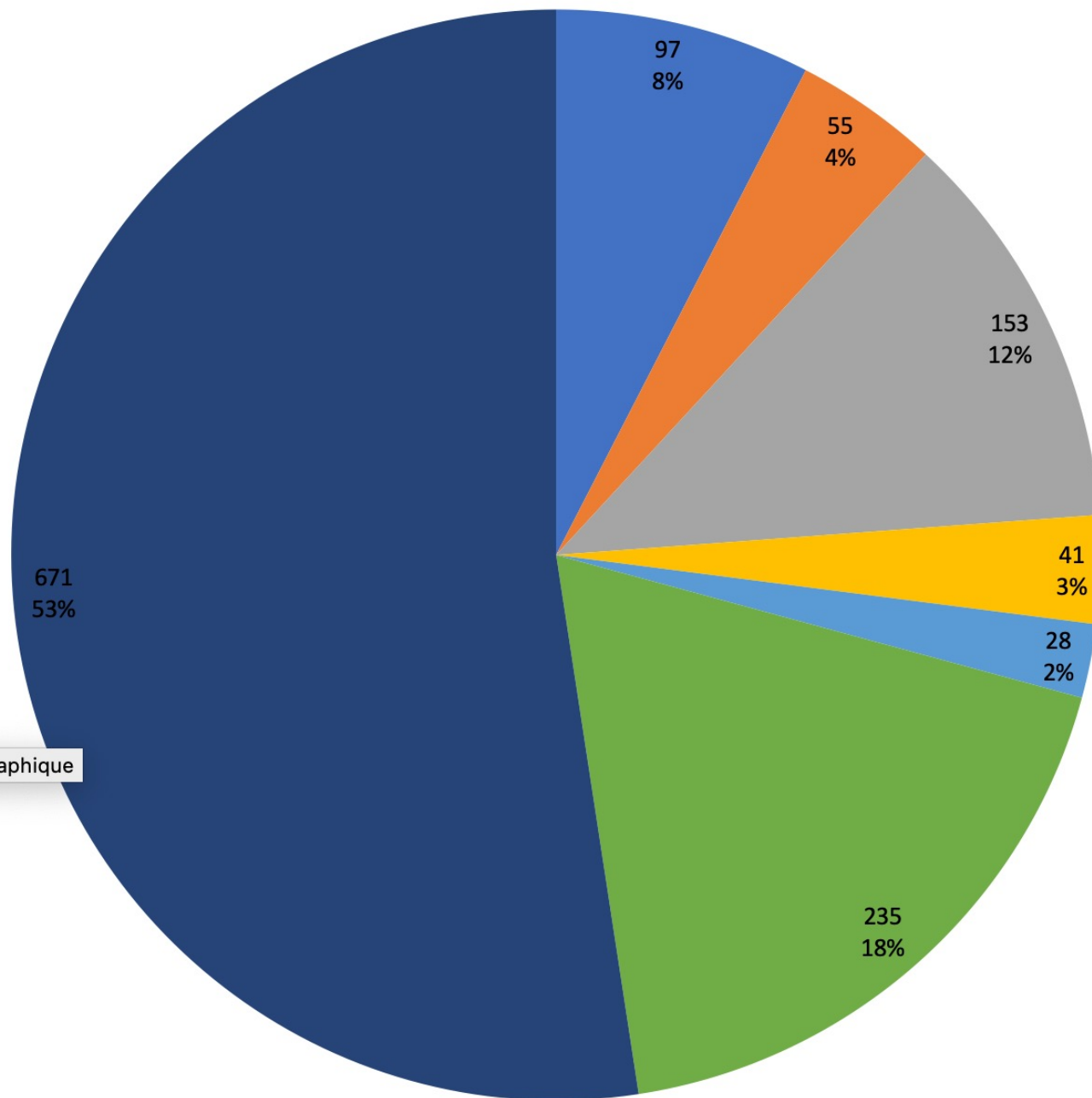
1280

2 008 2 009 2 010 2 011 2 012 2 013 2 014 2 015 2 016 2 017 2 018 2 019 2 020 2 021



Membres Clubs

de graphique



- AVC Amicale de Voile du Coulet
- Attraxion
- SwissKite
- PKN Promotion Kitesurf Neuchâtel
- KFCG KiteFoilClub Genève
- WAG Wind Addict Geneva
- Membres sans Club

Projet de la Police du lac pour le Petit Lac (Genève)

Projet de la police: Mise en place d'un réseau pour 2019, entre tous les acteurs du Kitesurf, association, écoles, clubs, pratiquants et la police.

Problèmes rencontrés:

- Demandes d'intervention de sauvetage de plus en plus fréquente pour des kitesurfeurs en difficulté
- Demande d'intervention par des observateurs néophytes
- Problèmes liés à l'utilisation de la plateforme du KFCG
- Plage d'Hermance

Rôle de la police: intervention mais également sauvetage.

Zone d'intervention: Hermance et Petit Lac.

1ère étape: Rencontre organisée par la police avec les acteurs cités ci-dessus d'ici la fin de l'année 2018 pour préparer la saison 2019.

NEWS du 11.11: Projet toujours intéressant pour la Police qui doit encore valider le financement des envois de SMS ! On y est presque !!



*Bientôt dans vos
Boîtes aux lettres
!!*



SPECIAL KITE

SOMMAIRE INHALT

- 86 *Swiss Kite Champions :
une première sur les eaux suisses
Swiss Kite Champions –
Premiere auf Schweizer Gewässern*
- 88 *SKA KiteFoil Swiss Series*
- 90 *Jeux olympiques
Olympische Spiele*

Devenez membre !

La SKA est une association faîtière qui réunit notamment deux principales associations de pratiquants de kite : l'Association Romande de Kitesurf et le Kitesurfclub Schweiz. À ce titre, la SKA est en charge principalement des liens avec la fédération de voile, tandis que les autres associations sont spécialisées dans le lobbying pour faciliter la pratique

Werde Mitglied!

Unter dem Dachverband Swiss Kitesailing Association (SKA) sind insbesondere zwei der wichtigsten Kitesurfverbände vereint: die Association Romande de Kitesurf und der Kitesurfclub Schweiz. Die SKA ist im Wesentlichen für die Zusammenarbeit mit dem Segelverband zuständig, während die anderen Verbände vor allem Lobbyarbeit für das Kitesurfen

Willkommen auf der Website des Vereins Pro Watersports Schweiz



Mit Beschluss vom 27. September 2019 hat das Parlament einer Änderung des Jagdgesetzes (JSG; 17.052) zugestimmt und den Bundesrat beauftragt, die zugehörigen Ausführungsbestimmungen zu erlassen. Im Rahmen eines Vernehmlassungsverfahrens können interessierte Parteien zur Revision der Jagdverordnung (JSV, SR 922.01) Stellung zu nehmen. Die Vernehmlassungsfrist dauert bis zum 9. September 2020.

Gegen das Jagdgesetz wurde erfolgreich das Referendum ergriffen. Das Datum der Volksabstimmung zum Jagdgesetz ist der 27. September 2020. Bei einer Ablehnung des Jagdgesetzes durch das Volk würde die Verordnungsänderung hinfällig. ...

Vernehmlassungsentwürfe zum Download

[ProWatersports Jagd-Vernehmlassung](#)

[weiterlesen >>](#)



Soutien à la SKA qui devient l'association faîtière des sports tractés par des kitesurfs en Suisse

Die Swiss Kitesailing Association (SKA) ist
der Schweizer Verband für Kitesailer
(Drachensegler)

Verband

Die Swiss Kitesailing Association (SKA) ist der Schweizer Verband für Kitesailer (Drachensegler). Die SKA wurde 1997 gegründet und besteht heute aus den zwei Vereinen „Swiss Kitesailing Association Club“ und „Swiss Kitesailing Association Class“. Der SKA Club ist ein Segelclub des Schweizer Segelverbandes „Swiss Sailing“. Der Club führt Rennen durch und Mitglieder erhalten eine Rennlizenz von Swiss Sailing. SKA Class ist eine Klassenvereinigung von Swiss Sailing. Die SKA ist heute Mitglied der International Kiteboarding Association, der Kitebuggy Association International sowie von Swiss Sailing. Die SKA ist selbstlos tätig. Ihr Zweck ist die Förderung des Kitesailings in all seinen Facetten:

- Kitesurfen
- Buggykiten
- Snowkiten
- Kitelandboarden



Daniel Rey

Präsident / Medien



Gian Güler

Finanzen / Sekretariat



Flavio Stragiotti

Jugendförderung



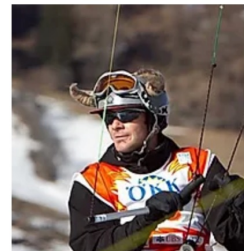
Marc Vessaz

Vizepräsident / Betreuer Kitesurfen



Wenke Soetebeer

Snowkite Tour / Betreuerin Snowkiten



Jörg Lammerskitten

Betreuer Buggy- & Landkiten



Irina Jenni

Verantwortliche Wasser

Le comité a pour vice-président, Marc Vessaz qui est également notre vice-président.

Pourquoi la SKA ?

- SKA comité sortant
- SKA reconnue par Swiss Sailing
- Swiss Sailing est l'organe faîtière de la voile suisse
- Swiss Sailing « possède » les titres de champion suisse dans le domaine de la voile
- Swiss Sailing est seule à gérer les licences de compétition au niveau CH et international

Adhésion à Swiss Sailing

- 2 solutions:
 - Adhésion en club de voile: 60.- / membre votant
 - Adhésion comme « association class »: 300.- / classe
- **SANS CLASS... PAS DE TITRE DE CHAMPION SUISSE...**
- Donc la SKA a créé la Swiss Kitesailing Association
- Et a « réservé » les titres de champion suisse en adhérant à Swiss Sailing en tant que classe.
- En étant membre de la SKA, on se place sous la protection de Swiss Sailing

Pour ex: Budget freestyle 2021 SKA

Schlussrechnung SKA Freestyle Series



Einnahmen	Betrag
Kitesurfclub Schweiz	CHF + 20'000.00
Startgeld	CHF + 2'445.00
Anmeldung Riders Dinner	CHF + 210.00
Materialpreise	CHF + 7'500.00
Total Ertrag	CHF + 30'155.00
Ausgaben	Betrag
Materialpreise	CHF - 7'500.00
Preisgelder	CHF - 5'600.00
Helferentschädigung	CHF - 5'200.00
Foto & Film	CHF - 2'662.10
Miete Judge Boot	CHF - 2'000.00
Spesen Helfer	CHF - 1'129.00
Lycras	CHF - 1'093.15
Miete Rescue,Foto&Film-Boot	CHF - 1'000.00
Spesen Judges	CHF - 929.23
Riders Dinner	CHF - 900.00
Judges	CHF - 750.00
Dankeschön an Helfer	CHF - 438.00
Treibstoff Boot	CHF - 341.85
Helferessen	CHF - 300.00
Bewilligungen	CHF - 280.00
Materialtransport	CHF - 280.00
Lautsprecher und Funkgeräte	CHF - 220.00
Bojen	CHF - 117.90
Verpflegung Land Crew	CHF - 105.65
Tafel inkl. Schreiber	CHF - 25.90
Ergebnis	CHF - 30'872.78
Gewinn/Verlust	-CHF 717.78

SKA budget prévisionnel 2022

Salut Thierry

Nous venons d'avoir notre réunion du comité. Pour 2022, nous avons planifié les compétitions suivantes :

- Swiss Snowkite Tour 2021/2022 → environ CHF 8'000
- SKA Freestyle Swiss Series (Yvonand, Portalban ou St. Blaise, Lac Uri, Lac Silvaplana ou Lac Como, selon le vent) → environ CHF 30'000
- SKA Kitefoil Swiss Series → environ CHF 10'000
- Support de la Jeunesse → environ CHF 18'000

Pour ceci nous avons des gens qui le font et nous avons des budgets. Aussi, nous avons besoin du support de toute la Suisse. Je trouverais cool si vous en faites aussi parti. Alternativement, nous pourrions aussi discuter d'un sponsoring. Pour donner une grandeur : Kitesurf Club Suisse a sponsorisé les démarches de la SKA avec plusieurs dizaine milliers de Francs Suisse entre 2020 et 2021.

Votation: pour ou contre un soutien à la SKA

L'Assemblée générale accepte l'intégration de l'association à la SKA comme association faîtière.
Aucune voix CONTRE...

Intégrer le Wing Foil ?

POUR	CONTRE
Beaucoup de kitesurfer font les deux	Beaucoup de windsurfer aussi
Meilleures gestions des sites	On ajoute les problèmes wing aux kites
Comme les Français ? : ils l'intègrent comme sport aéro-porté	On associe les problématiques kite aux wing..
On augmente notre nb d'adhérent: nb + .-	On doit gérer les deux législations (risque proje)
Gestion des assurances: OK	Il faut un comité spécial et des forces de travail
	Il faut doubler le site internet et le comité
	Le Kitesurf Club Suisse est contre

Intégrer le Wing Foil ?

POUR

Beaucoup de kitesurfer font les deux

Meilleures gestions d

Comme les Fran
sport aéro-por

On augmente

Gestion des as

FFVL
Section kitesurf

CONTRE

Beaucoup de windsurfer aussi

On ajoute les kites

On associe FFV x wing..

On doit
Gère l'olympisme... (le proj)

Il faut un ... aussi pour le kite ! de travail

Il faut double comité

Le Kitesurf Club Suisse est contre

Intégrer le Wing Foil ?

POUR	CONTRE
Beaucoup de kitesurfer font les deux	Beaucoup de windsurfer aussi
Meilleures gestions des sites	On ajoute les problèmes wing aux kites
Comme les Français ? : ils l'intègrent comme sport aéro-porté	On associe les problématiques kite aux wing..
On augmente notre nb d'adhérent: nb + .-	On doit gérer les deux législations (risque proje)
Gestion des assurances: OK	Il faut un comité spécial et des forces de travail
	Il faut doubler le site internet et le comité
	Le Kitesurf Club Suisse est contre
	A coordonner avec Kitesurf Club Swiss: contre...

A faire pour intégrer le wingfoil:

1. Modifier les statuts
2. Eventuellement modifier notre nom
3. Créer un comité

Position du président SKA

- Concernant une intégration dans un club de kite, je vois plus de désavantages qu'avantages : Image kite, donc menace d'interdiction comme en kite ; des comités qui sont déjà trop chargés de travail...
- Intégration dans Swiss Windsurfing : Peut-être, mais là aussi, les responsables sont bien chargés avec leurs devoirs actuels.
- Création d'un nouveau club : Les gens qui s'en occuperaient au sein de la KA (ou Kitesurfclub CH ou Swiss Windsurfing) pourraient aussi créer un nouveau club. C'est vite fait. Le club pourra être une « association class » ou « club de voile » au sein de Swiss Sailing. Ils pourraient par exemple adapter le logo de Swiss Sailing et Swiss Kitesailing Association (voir annexe) et pourraient s'appeler « Swiss Wingsailing Association ». ([Home - Swiss Sailing \(swiss-sailing.ch\)](http://www.swiss-sailing.ch)).

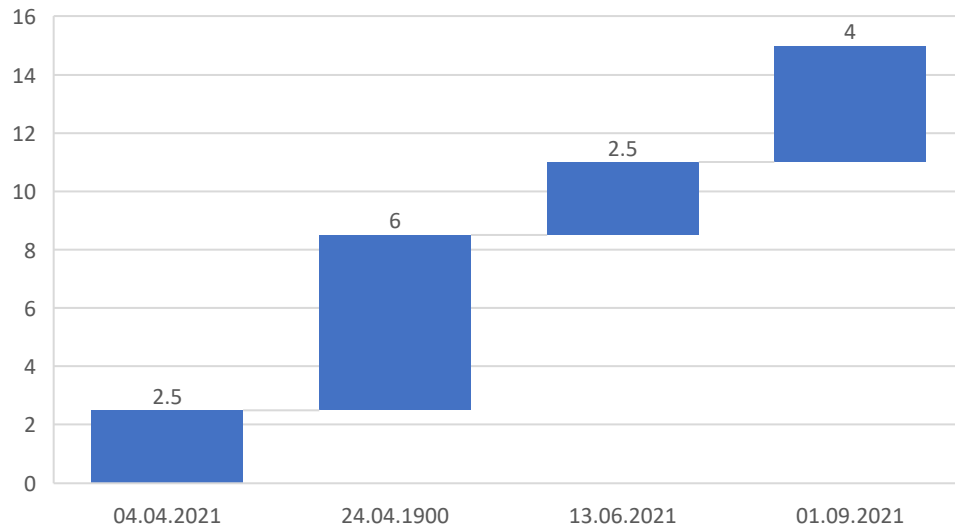
Votation: pour ou contre l'intégration du Wingfoil

L'Assemblée générale refuse l'intégration du wingfoil à son association. Aucune voix POUR...

Beach Boy Yvonand

Décompte 2021

BEACH BOY YVONAND 2021



La KA remercie Romain pour son dévouement et sa disponibilité.



Fermeture estivale...

thierry 🏰 · juin 16 · 1 min de lecture

:



Interdiction de naviguer à la Plage des Pins - Yvonand

Dernière mise à jour : juin 17

Bonjour,

veuillez prendre connaissance du courrier de la municipalité d'Yvonand, daté du 15 juin.

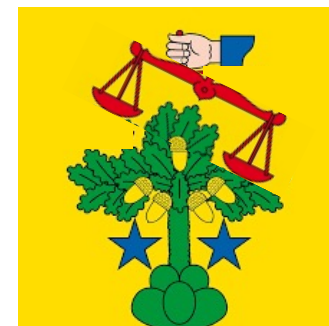
Bonjour Monsieur,

Pour donner suite à vos échanges avec Monsieur Alexandre Lecourtier, Municipal, nous vous confirmons que la pratique du Kitesurf est interdite sur nos plages, du 15 juin au 15 août en raison de la forte fréquentation de celles-ci par les touristes/baigneurs etc.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir transmettre cette information à vos membres/sportifs et vous souhaitons d'ores et déjà un bel été !

Avec nos meilleures salutations.

Commune d'Yvonand Av. du Temple 8 1462 Yvonand

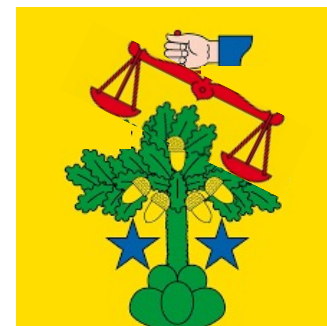
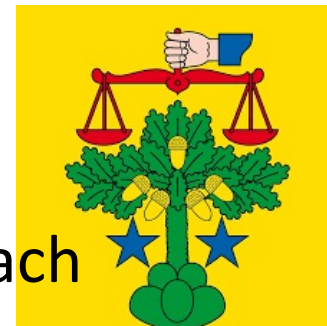


Fermeture estivale...

Nous nous sommes insurgés contre cette décision

- Décision fait suite à un weekend mouvementé où le beach marshal n'était pas là !
- Responsabilité collective !
- Argument covid irrecevable
- Argument de l'affluence
- Argument d'un arrêté de l'Etat de Vaud interdisant la pratique du 15 juillet au 15 aout : jamais eu de réponse à notre demande de nous montrer cet arrêté

Nous n'avons pas eu de réponse à notre courrier.





La Wind Rider
Association défend
notre pratique et
celle d'autres sports
dans le district de
Nyon et Allaman
Soutenez -les !!



[En savoir plus](#)

L'Association en quelques mots...

L'Association Wind Rider (WR) a pour but de défendre la pratique du Kitesurf, Wingfoil et Windsurf pour la zone géographique du district de Nyon (Terre-Sainte, Nyon Région) et Allaman.



Wind surf
Wing foil
Kite surf
20. - /an ...

Projet Vengeron



Opposition KA et WAG

L'Association romande de Kitesurf, Route de Cossonay 4, 1122 Romanel-sur-Morges,
opposante

- ci-après l'Opposante -

a l'honneur par les présentes, de former

OPPOSITION

au sens de l'art. 16 al. 6 LaLAT

contre l'adoption du projet de loi N° 12969

modifiant les limites de zones sur les territoires des communes de Bellevue et Pregny-
Chambésy au lieu-dit "Le Vengeron", Plan N° 30085A-506-530,

Opposition KA et WAG

B. En effet, aux termes de la Notice d'impact sur l'environnement de septembre 2019 ("NIE") relative au projet de loi contesté, il est prévu d'interdire le kitesurf dans les termes suivants :

*"En lien avec la création d'îles artificielles favorables à la faune (en particulier, à l'avifaune), la pratique des activités particulièrement dérangeantes tel que le wake board, le Jet ski et le Kite surf seront interdites dans le secteur des îles et plus généralement dans la zone OROEM."*²

Notre opposition visait surtout le fait que d'une notice d'impact, qui est une analyse, on passait à une décision d'interdiction. Le fond de réflexion est que de toute façon le kite est interdit dans les OROEM. Notre contre-argument est que le kitesurf est interdit au même titre que les engins du même type (maniable bruyant ou rapide) et que donc si tous ces engins étaient vraiment interdits, le projet était vidé de sa substance.

*généralement dans la zone OROEM."*³

Projet Vengeron



Trajet possible en twin-tip et nage tractée

Projet Vengeron

Nouveau plan: une île, un pare-vague Trajet possible en twin-tip et nage tractée

Vengeron : nouveau plan

Notre petite victoire:

La zone en haut est aussi une zone pour équipements sportifs

Equipements sportifs et loisirs Secteur loisirs



Sous-secteur accessible au public destiné à accueillir les constructions nécessaires aux entreprises lacustres et aux services connexes en charge de l'entretien des ports. Les constructions ne doivent pas dépasser un gabarit de 10 m. Les activités professionnelles doivent toutes être encadrées dans des locaux fermés, à l'exception des activités de groupe, de chargement et de déchargement des embarcations.

Modification du plan N°30085A-506-556 résultant du plan N° 28122A-600

ECHELLE 1 / 5000

0 50 250



Plan modifiant pour partie le plan n°28122A - 600

Légende

- Périmètre
- Limites de parcelles, état futur
- DS OPB

Secteurs :

- Secteur port
- Secteur loisirs
- Secteur baignade
- Secteur renaturation

Sous-secteurs :

Quais et digues

Secteur port

Sous-secteur accessible au public destiné à accueillir des ouvrages de protection du port.

Entreprises lacustres

Secteur port

Sous-secteur accessible au public destiné à accueillir les constructions nécessaires aux entreprises lacustres et aux services connexes en charge de l'entretien des ports. Les constructions ne doivent pas dépasser un gabarit de 10 m. Les activités professionnelles doivent toutes être encadrées dans des locaux fermés, à l'exception des activités de groupe, de chargement et de déchargement des embarcations.

Equipements sportifs et loisirs

Secteur loisirs

Sous-secteur accessible au public destiné à accueillir les constructions et installations en lien avec la zone de loisir dédiée aux activités sportives, notamment les places et nœuds à déverser, ponts de sport et canalisations. Les constructions ne doivent pas dépasser un gabarit de 5 m et une surface de 750 m². Un parking de maximum 120 places pour les voitures et un parking de 120 places pour deux-roues peuvent être implantés le long de la route de Lausanne.

Embouchure

Secteur renaturation

Sous-secteur accessible au public destiné aux interventions de renaturation du Vengeron.

Accès à l'eau

Secteur baignade et secteur loisirs

Sous-secteur accessible au public destiné à accueillir les aménagements d'accès à l'eau pour la baignade et les activités nautiques. Concernant ceux prévus pour la baignade il s'agit en principe d'une grève, sinon d'aménagements avec pontons tels que figurés dans l'annexe A à la MLE.

Les projets de constructions doivent être conformes aux conditions fixées dans la MLE du 06.2019 au chapitre 6.2 « Prescription de cahier des charges pour le RSE » et au libellé du sous-secteur dans lequel ils se trouvent. Lors du contrôle de conformité des projets en autorisation de construire avec le cahier des charges et la MLE du sous-secteur, le département peut admettre que le projet s'en écarte dans la mesure où la mise au point technique du dossier la réalisation d'un équipement de base ou un autre motif d'intérêt général le justifie.

ECHELLE 1 / 2500

0 25 125

Audition commission aménagement GC

Projet de loi 12969 modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Bellevue et de Pregny-Chambésy (création d'une zone industrielle et artisanale, d'une zone sportive et d'une zone de verdure, destinées à un port pour les embarcations professionnelles et à l'aménagement d'une zone de délasserement au lieu-dit « Le Vengeron ») et modifiant partiellement le périmètre de protection générale des rives du lac

Audition conjointe de Mme CHAVENT, présidente de l'association la WAG, de M. Joël STAMM, membre de l'association la WAG, et de M. Thierry LANGENBERGER, président de l'Association romande de Kitesurf

Réponse à l'opposition

La commission d'aménagement a pris bonne note que votre opposition au projet de loi 12969 peut être considérée comme retirée, pour autant que ce projet soit adopté en visant le plan N° 30085A-506-530 dans sa version du 29 septembre 2021, aux termes de son article 1, alinéa 1, nouvelle teneur proposée, un tel retrait n'engendrant ni frais, ni dépens de votre part.

Au surplus, votre courrier l'amène à apporter les précisions qui suivent.

Il est tout d'abord exact que le secteur mixte de baignade et de loisirs à l'extrémité Nord du périmètre, que vous évoquez, est destiné notamment aux « activités nautiques », comme le précise la légende de ce plan, **ce qui comprend la pratique du kitesurf.**

La version précitée du 29 septembre 2021 rend possible la pratique du kitesurf, dans **l'optique d'une éventuelle future décision** du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, qui modifierait de manière minime le périmètre de protection des réserves d'oiseaux d'eau et de migrants d'importance internationale et nationale, au sens de l'article 3, lettre a de l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrants d'importance internationale et nationale du 11 février 1991 (RS 922.32 ; OROEM).

Autre petite victoire en jaune

A noter qu'il n'entre pas dans les attributions du Grand Conseil de modifier la notice d'impact sur l'environnement (NIE) qui accompagne ce projet de loi et en particulier les

Kitesurf à Genève, le futur...

De: "Dandliker Gottlieb (DT)" <Gottlieb.Dandliker@etat.ge.ch>

Objet: Couloirs à kite-surf dans les OROEM genevoise du Petit-lac

Date: 23 octobre 2021 à 19:46:30 UTC+2

À: "info@la-wag.ch" <info@la-wag.ch>

Cc: "Bourguignon Yves (DT)" <yves.bourguignon@etat.ge.ch>, "Guinaudeau Benjamin (DT)" <Benjamin.Guinaudeau@etat.ge.ch>, "Guignet Lucien (DT)" <Lucien.Guignet@etat.ge.ch>, Vittet Valérien (DT) <valerian.vittet@etat.ge.ch>, "Ehrensperger Kim (DT)" <kim.ehrensperger@etat.ge.ch>, Hemmeler Maïga Valentina (DT) <Valentina.Hemmeler-Maiga@etat.ge.ch>, "Dutheil Cyrille (DSPS)" <cyrille.dutheil@police.ge.ch>, "Deley Luc (DT)" <luc.deley@etat.ge.ch>

Chers représentants des kite-surfeurs genevois,

Puisque les négociations sur la question de l'ouverture de couloirs pour le kite-surf dans les OROEM peuvent reprendre, je vous propose de passer à l'étape suivante, et pour synthétiser nos discussions passées incluant la Police du lac, qui nous lit en copie, je vous soumetts formellement une proposition pour quatre couloirs, deux sur la rive gauche et deux sur la rive droite, sous forme des cinq cartes pdf (vue d'ensemble des quatre couloirs, couloir de Versoix, couloir de Bellevue, couloir de Collonges-Bellerive, couloir d'Hermance) que vous pouvez télécharger sur le lien suivant: <https://www.grosfichiers.com/kwbjwjCZTGz>

Je vous rappelle que l'objectif de ces couloirs est de permettre aux kite-surfeurs de rejoindre le large depuis la plage, et vice-versa, c'est-à-dire de légaliser la pratique du kite-surf à long terme sur le Léman genevois. Comme ces couloirs ne seront probablement plus modifiés pour une longue période, j'ai jugé souhaitable d'en inclure plusieurs, afin de permettre aux kite-surfeurs de pratiquer leur sport tout au long de l'année, et cela même si un des couloirs est saisonnièrement fermé, pour des raisons liées à l'utilisation de la plage (par exemple pour le couloir de la Savonnière) ou à des mesures de protection de l'avifaune (une possibilité pour la protection de l'île aux oiseaux proche du couloir du Vengeon).

Pour pouvoir aller de l'avant, et soumettre une proposition à la Confédération, qui aura le dernier mot sur cette modification des réserves OROEM, j'ai maintenant besoin des éléments suivants pour chacun des quatre couloirs:

1. Une confirmation formelle de l'intérêt des kite-surfeurs genevois pour le couloir en question.
2. Le cas échéant, des propositions de modification permettant d'optimiser la géométrie du couloir pour la pratique du kite-surf.
3. Un courrier de la commune concernée et, si ce n'est pas la commune qui gère la plage, également un courrier des gestionnaires de la plage concernée à des fins de kite-surf (avec la possibilité pour les gestionnaires de procéder à des restrictions saisonnières).

La balle est dans notre camp:
nous allons demander des
couloirs d'accès aux eaux
navigables

Concise

Spots...



Concise

Concise est un **NON-SPOT**...

Zone baigneur interdite à la navigation

Proximité de <100 m du port sous le vent par bise

Navigation tolérée:

Nage tractée obligatoire pour sortir et rentrer

Pas de nav' à moins de 100m du port ou du débarcadère

ATTENTION: la police a verbalisé un kitesurfer dans la zone baigneur (nage ou nav'?)

Discussions avec le canton pour autoriser la nav' SOUS LE VENT des ports : difficile...

Discussions avec les communes pour organiser un accueil des kitesurfs, pourquoi pas payant comme pour les navigateurs qui utilisent le port pour la mise à l'eau d'un bateau.

Spots...



News de Beauduc 29.11.2019

Lors des diverses réunions dans les bureaux de la DDTM à Marseille les seuls acteurs ont été la FFVL, la Ligue Paca, le CDVL 13 et notre club CKC. En Décembre 2018 une réunion regroupant tous les acteurs (officiels et associations) s'est tenue sur place à Beauduc en présence du CKC, des cabaniers, des deux écoles du site, du conservatoire, du parc et de la DDTM. Le responsable de la DDTM a accepté l'idée du CKC de rouvrir la plage de la comtesse. Le DDTM propose un parking afin de garantir plus de sécurité pour les mises à l'eau et la navigation. Un mail du directeur de la DDTM adressé au CKC a bien confirmé quelques jours plus tard le début des travaux d'aménagement de l'espace sur la plage nord pour le mois de Mai et c'est ce que nous vous avons relayé par mail avec beaucoup de satisfaction !!!

HELAS, trois fois hélas !!!

Aucuns travaux n'étant engagés, après plusieurs mails sans réponse, le Président du CKC a reçu de la DDTM un mail l'informant que la création d'un parking était en contradiction avec l'interdiction de circuler sur la digue à la mer (la piste de Beauduc). On peut alors s'interroger sur l'aménagement du parking et des passerelles réalisées récemment ???

Une nouvelle fois se pose le problème de la confiance que l'on peut accorder aux services de l'état. Nous pensons qu'une bataille interne a lieu entre la DDTM (favorable à notre proposition) et le Parc + le Conservatoire du Littoral farouchement opposés à toute présence sur les plages.

Quelle action pour le futur ? :

Nous avons le sentiment (pour le dire poliment) d'avoir, une nouvelle fois, **été roulé dans la farine**. Accord puis, juste avant la saison plus d'accord et on repart pour une année. Et ça marche depuis plusieurs années.

C'est pourquoi, il a été décidé en AGE du CKC (Octobre 2019) de mandater à nouveau notre cabinet d'avocats Greenlaw pour faire en sorte que les membres du CKC/DONATEURS puissent avoir les mêmes droits d'accès que les autres associations.

Beauduc, c'est toujours compliqué et en cours... Vous comprenez que dans ce contexte le poids de notre association est primordial et que plus nous serons nombreux plus notre voix sera entendue. Donc n'oubliez pas donc pas d'adhérer au CKC !

Merci de ne pas diffuser cette information sur les réseaux sociaux afin de ne pas créer des polémiques inutiles qui ne servent qu'à nous diviser et qui font le jeu de nos interlocuteurs !!!

Spots...

Non-news du Canton de Vaud

Bonjour Thierry,

Le traitement des remarques a bien avancé. Nous sommes sur le point de valider le projet au niveau du département puis le Conseil d'Etat d'ici la fin de l'année pour autorisation de mise en consultation auprès des cantons limitrophes.

Très bonne suite à toi !

Philippe Hohl – Chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique (EAU)

Reprise prochaine des travaux

But: modifications de la R-Kite pour autoriser le kitesurf dans certains endroits sous le vent des ports.

Difficulté à mettre la notion de sous-le-vent en langage de droit.

Réponses des intéressés: Avifaune

☆  **Michel Baudraz** 25 août 2021 à 11:42 

Modification du RKite - Prise de position complémentaire de l'AGC

À : Hohl Philippe, Paul Gerber, Huber Stéphane, Favre Emmanuelle et 9 de plus [Détails](#)

Bonjour Philippe, bonjour à tous,
Notre association s'est prononcée au mois de juin sur la Modification du RKite. D'autres prises de position ont été communiquées après la nôtre, notamment celle de la Brigade du lac et celle de l'Association romande de Kitesurf. Face à ces prises de position, qui sont en partie opposées et qui vont relativement loin en termes d'analyse et de propositions, il nous est paru nécessaire de clarifier notre propre position. C'est la raison pour laquelle vous trouverez ci-joint une prise de position complémentaire de notre association.
Mon collègue Christophe Sahli (responsable des suivis ornithologiques) et moi-même sommes à votre disposition pour en discuter si vous le souhaitez.
Bien cordialement,
Michel Baudraz

--

Michel BAUDRAZ
Ing. environnement EPFL - Directeur

Réponses des intéressés: Police

- Pas favorables à une extension des zones de kite
- Pas favorables à l'autorisation de naviguer sous le vent des ports.

Projet d'alarme SMS Police de GE

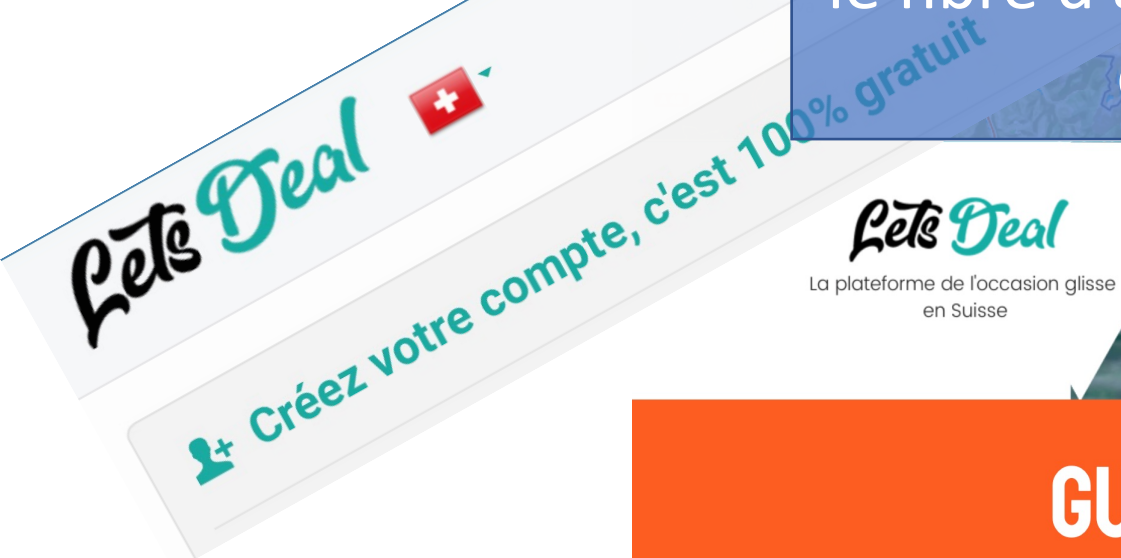
- Toujours intéressé
- Budget à finaliser

Let's kite

Merci à Fred pour tout le boulot fourni !

Merci encore !!

www.letskite.ch



GUIDE DES SPOTS

KITESURF & SNOWKITE

Cotisations KitesurfClub Suisse

- Ta contribution est importante pour que le Kitesurf Club Suisse puisse continuer à promouvoir le kitesurf en Suisse. Merci d'avance pour ton soutien !
En tant que membre, tu es automatiquement couvert par l'assurance responsabilité civile de kitesurf. En outre, tu as la possibilité de souscrire une assurance tout risque de kitesurf pour ton matériel (Pour plus [d'informations](#)). Si tu es déjà assuré, tu peux tout rejoindre en tant que « membre sans assurance »
- La cotisation annuelle est de CHF 110.- (assurance responsabilité civile incluse), pour les adolescents de moins de 18 ans : CHF 65.-
- L'affiliation et l'assurance sont respectivement valable jusqu'au 31 décembre de l'année calendaire et se renouvellent automatiquement d'une année
- Lors d'une inscription entre le 1er octobre et le 31 décembre, nous t'offrons les frais d'inscription pour l'année courante et ne te facturerons que celle de l'année suivante.

Comparatif KA
Rc monde + membre
52.- Si augmentation acceptée
= 42.-

Choisir le type d'affiliation

Upgrade "assurance tous risques" : CHF 65.-

Votation à mains levées: pour une augmentation de 10.- de la cotisation annuelle.

L'Assemblée générale accepte l'augmentation à 10.- pour les membres adultes. Aucune voix CONTRE...

Nombreux messages de soutien dans le chat! MERCI à vous !

Compta – Exercice 2020 (PT)

Espèces en caisse	CHF 44.70
Compte postal	CHF 49 834.99
Cash total au 31 décembre 2020	CHF 49 879.69
Assurances à payer	CHF 26 950.00
Fortune au 31 décembre 2020	CHF 22 929.69
Fortune au 31 décembre 2019	CHF 16 859.89
Augmentation de fortune	CHF 6 069.80

Recettes

Cotisations encaissées (503)	CHF 10 060.00
Cotisations junior (17)	CHF 170.00
Publicité (rappel pour 2019)	CHF 300.00
Gains sur assurances	CHF 988.00
Dons	CHF 50.00

Totaux CHF 11 568.00

Bénéfice CHF 6 069.80

Dépenses

Charges financières (CCP)	CHF 88.40
Charges informatiques	CHF 2 438.30
Charges diverses (AG, comités)	CHF 203.40
Service de plage Yvonand	CHF 950.00
Achat de matériel	CHF 82.50
Magazine board	CHF 1 155.60
Don à Let's Kite pour balises	CHF 500.00
Remboursements divers	CHF 80.00

CHF 5 498.20



Comité

- Démission: Daniela Grenacher
- Nomination: aucune
- Pas de commentaire de l'assemblée

Divers...
aucun...





Questions... remarques...

Levée de l'AG à 21h30